

Ville d'Allauch



ADMINISTRATION

Permanences du samedi matin de l'État civil : ouvertures les 8 juillet et 5 août.

Publié le 08 juin 2023

Nous vous informons que l'Etat Civil assurera durant l'été deux permanences **les samedi 8 juillet et 5 août** aux heures habituelles, soit **8h30/12h00**.

Pour plus d'informations :

04.91.10.48.71

etatscivil@allauch.com

>

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :
8h30 > 12h